

Paris, le 16 février 2010

Madame Marie-Brigitte ANDREI
Présidente de
« Sauvons le Grand Ecran »
33, avenue d'Italie
75013 PARIS

Madame la Présidente,

Votre courrier en date du 11 février 2010 m'est bien parvenu.

Effectivement le Groupe FN, au Conseil Régional d'Ile-de-France, a toujours voté :

- en faveur de la réfection des salles de cinéma et de leurs subventionnement lors du passage au numérique ;
- en faveur de la préservation du patrimoine. Et il est incontestable que le Grand Ecran est une structure architecturale fort connue sur la place d'Italie.

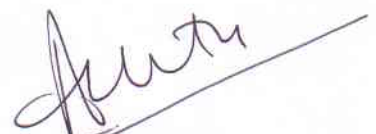
J'ajouterai que le passage progressif des salles en « 3D » plaide en faveur de votre initiative.

Nous la soutiendrons donc bien volontiers ; mais je souhaiterais disposer de plus amples informations sur deux points :

1. Quel serait le coût d'une remise aux normes de cette salle, qui a peut-être été fermée pour des raisons de non-conformité ?
2. Quels moyens juridiques envisagez-vous afin de sauvegarder un bâtiment qui appartient quand même à un propriétaire privé ? Il est vrai que le Fouquet's a été sauvé in extremis grâce à un classement par le Ministère de la Culture ; et que la Mairie de Paris peut marquer son opposition à tout permis de construire ou de démolir.

Le Groupe FN souhaiterait connaître la position officielle exacte de la Mairie de Paris sur cette question qui nous semble la plus épineuse.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marie-Christine ARNAUTU